

Procès-verbal du conseil d'établissement du jeudi 20 juin 2024

Présents :

Membres de droit avec voix délibérative :

Madame [REDACTED], Conseillère de Coopération et d'Action culturelle, Monsieur [REDACTED] Proviseur, Madame [REDACTED] Proviseure adjointe, Madame [REDACTED] DAF, Madame [REDACTED] CPE

Représentants des personnels avec voix délibérative :

Monsieur [REDACTED], Monsieur [REDACTED], Monsieur [REDACTED], Monsieur [REDACTED]

Représentants des parents d'élèves et des élèves avec voix délibérative :

Madame [REDACTED], [REDACTED] (3^e3), [REDACTED] (3^e3)

Membres invités avec voix consultatives :

Madame [REDACTED], Présidente de l'APE, Monsieur [REDACTED], vice-président de l'APE

Le quorum étant atteint, le président du Conseil ouvre la séance à 18h10.

- 1- *Approbation de l'ordre du jour* *Approuvé à l'unanimité*
- 2- *Approbation du P.V du CE du 21 mars 2024*

Monsieur le Président fait remarquer que le P.V du mois de mars nous a été transmis trop tard pour être voté lors de cette séance. Le vote est ajourné au premier CE de l'année prochaine.

Vote ajourné

3- Point Ressources Humaines (info)

Le recrutement de nouveaux détachés se termine. Monsieur le Président insiste sur le fait que 10 postes de détachés ont été comblés par la CCPL de début mars. Un désistement de dernière minute en anglais sera absorbé par l'équipe en place. Également, 3 postes ont été « gelés » en philosophie, anglais et Sciences-Physique-Chimie. Ces postes pourront être transférés dans d'autres disciplines. Monsieur le Président évoque le rééquilibrage entre le personnel de droit local et le personnel détaché au sein de l'établissement.

4- Calendrier de l'évaluation et de l'orientation

Monsieur [REDACTED] présente quelques éléments prévisionnels de l'année scolaire 2024-2025 :

- Un stage d'observation professionnel pour les élèves de 3^e aura lieu en décembre 2024.
- Mise en application de la réforme « choc des savoirs » en Français et en Mathématiques (alternance de semaines en classe entière et groupes de niveaux) et mise en place d'une évaluation commune dans l'optique de constituer des groupes de niveaux autour des principales compétences de 6^e (cycle 3) et 5^e (cycle 4).
- Reconduction des stages de fin d'année pour les classes de seconde.
- Des devoirs communs sont prévus, notamment des épreuves blanches.

- Les ateliers de juin feront l'objet d'une évaluation commune afin d'améliorer le dispositif et mobiliser davantage les familles. Monsieur [REDACTED] intervient pour souligner le réel succès auprès des élèves qui ont participé à ces ateliers.

Approuvé à l'unanimité

5- Plan de formation Continue des personnels 2024-2025

Le plan de formation Continue des personnels sera renouvelé au niveau de l'IRF pour les néo-recrutés (1 à 2 ans) autour du parcours M@gistère et de stages à Lomé.

D'autres formations sont évoquées pour l'ensemble du personnel de l'établissement.

6- Questions diverses

Les représentantes des élèves au CVC prennent la parole pour demander des précisions concernant l'interdiction du portable au lycée. Monsieur le Proviseur intervient pour évoquer le fait que des aménagements resteront possibles en fonction du comportement général des lycéens au cours de l'année suivante.

Le lycée Blaise Pascal accueillera et organisera, en lien avec l'AEFE, les jeux de la ZAC en avril 2025 (équipes de 12 élèves envoyés par l'ensemble des lycées AEFE de la zone) sur une semaine.

Concernant le plan stratégique de développement, Monsieur le Proviseur évoque l'ouverture d'une section sportive « basket » au lycée et d'une section internationale anglais (Bac International) afin d'ouvrir encore davantage le lycée à l'international.

La séance est levée à 19h15.